



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Sur la fermeture des discothèques dans le contexte de la crise sanitaire

Question écrite n° 43138

Texte de la question

Mme Catherine Pujol interroge M. le ministre de l'économie, des finances et de la relance sur l'annonce de la nouvelle fermeture des discothèques. Le Premier ministre Jean Castex a annoncé la fermeture administrative de toutes les discothèques le lundi 7 décembre 2021 pour une durée de quatre semaines à compter du vendredi 10 décembre 2021 et jusqu'au 7 janvier 2022. Cette annonce est légitimement contestée par les professionnels du secteur qui ont scrupuleusement respecté les mesures sanitaires en vigueur. Les discothèques, fermées durant seize mois, n'ont rouvert que le 9 juillet 2021, avec un protocole sanitaire particulièrement strict. Les gérants de boîtes de nuit déplorent un traitement particulier alors que les restaurants, cinémas, musées et théâtres ont rouvert les premiers tout comme les clubs libertins ou les cafés dansants. Depuis le 9 juillet 2021, les exploitants ont suivi avec une rigueur remarquable l'ensemble du contenu du protocole sanitaire qui leur a été imposé. Le Gouvernement stigmatise toute une profession qui a déjà payé un très lourd tribut dans la crise sanitaire avec 16 mois de fermeture administrative, aucun autre secteur n'a subi le même traitement. Après seulement cinq mois d'activité, tout un secteur va désormais se retrouver dans une situation financière extrêmement précaire. Une nouvelle fois, en l'absence de solutions rapides et de perspectives d'avenir, de nombreux gérants de discothèques se verront dans l'obligation de fermer définitivement leurs établissements, avec toutes les conséquences économiques et sociales que cela produirait. Elle lui demande de mettre en place immédiatement les mesures d'aide pour compenser la fermeture des établissements de nuit. Elle lui demande de préciser les mesures d'accompagnement qui seront mises en place pour limiter les conséquences financières de cette fermeture.

Données clés

Auteur : [Mme Catherine Pujol](#)

Circonscription : Pyrénées-Orientales (2^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 43138

Rubrique : Tourisme et loisirs

Ministère interrogé : [Économie, finances et relance](#)

Ministère attributaire : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 décembre 2021](#), page 8780

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)